



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 3

du 29 septembre à Saint Jean de Ceyrargues

PRESENTS :

Eric Irvoas Président, Hélène Davit Vice-présidente
Jean-Marc Gibrat Trésorier /Jean-Luc Lomon Secrétaire général
Marie-Agnès Altier, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Pierre Roussotte, Patrick Vaugeois, Brigitte Wash, Chris Cessio.

ABSENTS EXCUSES :

Stéphane Bodou, Frédéric Bouvard, Jean-Jacques Cantagrel, Jean-Paul Couzinet, Jean-Jacques Dousset, Julien Garcia, Pier 'Henri Garcia, Jean-Michel Mostacci, Michel Trouillet, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :
Jean-Luc Lomon

CALENDRIER 2018 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 15 Décembre (*Lieu à préciser*), samedi 2 février 2019

ORDRE DU JOUR :

- Mot du Président ;
- Tour de table d'actualité (point par commission au 31 août) ;
- Point financier ;
- Préparation du budget 2019 (dossier à rendre 4^{ème} trimestre 2018) ;
- Présentation du plan de communication LOVL ;
- Gestion du matériel (parapente, véhicules, bateaux ...) ;
- Approbation du Règlement Intérieur ;
- Nouveaux membres du Comité Directeur ;
- Politique de la Ligue concernant les sites de pratique
- Questions diverses.

MOT DU SECRETAIRE

Jean-Luc relaye un message de Jean-Jacques et Pierre-Henri qui donnent le bonjour aux membres du Comité Directeur réuni ce jour. Ils se tiennent en retrait de la vie de la Ligue pour raison de santé mais feront leur retour dès que leur situation le permettra.

Jean-Luc est chargé de leur transmettre les vœux de bon rétablissement.

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les présents pour leur participation à cette réunion ainsi que le club Alès en l'air pour l'accueil très convivial en ce lieu inhabituel.

Il rappelle que l'ordre du jour est chargé mais que cette réunion est importante pour la préparation de 2019.

TOUR DE TABLE D'ACTUALITE (POINT PAR COMMISSION AU 31 AOUT)

Formation :

Il y n'y a pas beaucoup de nouveaux brevets enregistrés peut-être à cause de la météo du printemps.

En ce qui concerne les qualifications fédérales, le constat est le même :

- QBi ; année très calme et il convient d'améliorer la communication vers les licenciés de la Ligue.
- Accompagnateur fédéral (5), animateur fédéral (2+1 en cours) ; l'objectif était de 10 pour chaque qualification là encore la communication doit être améliorée.
- Journée secours avec le Wagga club sur une initiative fédérale ; week end très intéressant à reconduire car il y a de la demande.

La réunion de l'équipe de Formation Occitanie est prévue le 15 novembre après midi à Millau, le RASMO étant prévu les 16-17 à Millau.

Kite :

La réalisation des projets est conforme aux prévisions.

Compétition - PPF :

Si certaines subventions ont été perçues, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Région ainsi que pour une demande de complément de subvention pour le BOP (4500€ demandés).

La réalisation est conforme aux prévisions.

Il reste des dépenses à engager mais elles devraient être conformes au prévisionnel.

Laurent souligne que malgré une météo peu favorable la manche PWC à Targassonne s'est bien déroulée et salue la très bonne organisation de cette compétition.

Education :

Le bilan pour l'année est positif, il reste quelques actions en cours.

Il est prévu d'acheter du matériel Cerf-volant pour les journées d'initiation car l'animateur (Jérôme Brunella a dû rendre au Wagga club tout le matériel dont il disposait).

Pour 2019, il est envisagé de faire une offre de service pour l'initiation aux disciplines du vol libre vers les collèges et lycées de l'Occitanie. Un recensement des moniteurs fédéraux et des animateurs fédéraux souhaitant participer à cette opération est en cours.

A noter que le CDVL65 fait des journées découvertes à Tarbes sans passer par la Ligue.

Evénements :

Sur 21 projets prévus seuls 8 ont été réalisés donc il y a un gros reste dans l'enveloppe initialement prévue.

Christian souligne qu'il y a problème avec le circuit des demandes de subvention qui ne passent pas par le secrétariat mais sont directement adressées aux présidents de commission.

Il n'y a donc aucun archivage central possible ce qui peut amener un dysfonctionnement (un même événement être financé deux fois).

Eric rappelle que le secrétariat a pour rôle de centraliser et de diffuser les informations ; par conséquent un rappel sur le circuit des demandes de subvention est à faire.

Communication et web :

3 actions ont été réalisées pour une dépense égale à la moitié du budget alloué.

Espaces et sites de pratique :

Point Espace aérien au 28 septembre transmis par Pascal :

Tendance générale à la diminution des espaces de classe G

La pression sur les espaces aériens se fait de plus en plus forte et les espaces de classes G diminuent progressivement.

En cause, le développement des compagnies Low Cost, qui se délocalisent sur des terrains de moindre importance pour minimiser les frais de fonctionnement ce qui entraîne des extensions de TMA sur les "petits" aéroports pour les accueillir.

Au niveau Occitanie, la zone la plus concernée est le pourtour méditerranéen : continuité des espaces de classe D de Nîmes à Perpignan et ce n'est pas que la zone côtière qui est concernée.

Carcassonne est aussi impacté, avec l'arrivée de Ryanair et l'agrandissement consécutif de la TMA 5 de Toulouse (volonté politique et économique).

Multiplification des exercices de la défense

On assiste aussi à une multiplication des exercices de la défense, qui augmentent en volume horaire, en emprise et en complexité (difficulté de communication).

Création de la zone centre : ce projet concerne la création de zones réglementées basse altitude (jusqu'au sol) et moyenne altitude sur l'ensemble du massif central. Ce projet, évoqué depuis plus de 3 ans est porté par une volonté politique nationale et devrait aboutir début 2019.

Le département du Lot est le plus concerné par les exercices militaires.

Espaces particuliers traités

Zone R108 E3 : zone réglementée (militaire) située entre la Séranne et le Mont Aigoual (plancher 1370 m) ... obtenu la suppression (les militaires ne l'utilisaient pas) ... en attente de publication (octobre ?)

Zone R108 E2 : zone réglementée (militaire) située entre la Séranne et Millau ... obtenu la remontée du plancher du niveau 65 au niveau 75 ... en attente de publication (mai ?)

Zone R55B et R55D : fin de non-recevoir à une demande de modification pour libérer un espace en bordure du bouquet

Evolution TMA 4 Montpellier : projet d'extension vers le nord, qui mettrait un terme aux possibilités de vols vers le nord au départ du Pic de Vissou ; la décision est repoussée au prochain CCAGALS.

Point sites de pratique :

Les gros projets sont en attente de justificatifs donc il est difficile d'anticiper sur le budget global alloué. Certains de ces projets ne seront pas finalisés en 2018, il sera donc indispensable de prévoir dans l'enveloppe 2019 les sommes restantes à payer sur les projets 2018. De même certains de ces projets pourront amener un complément de travaux dans les années à venir.

Louis a récupéré à la Coupe Icare des manches à air qui seront stockées à la Maison des Sports.

Jean-Luc rappelle que lors de chaque réunion du Comité Directeur il peut amener des manches à air à ceux qui en font la demande suffisamment à l'avance.

Pierre évoque le problème du coût des réparations des balises météo qui peut être très élevé. Des demandes d'aide sont envoyées à la Ligue et à la fédération. Une assurance pourrait diminuer le coût pour les structures responsables. Il a commencé un recensement de toutes les balises (FFVL-Piouiou et autres) afin de lister celles qui ne sont pas assurées et de négocier un tarif de groupe pour les assurer. Une relance va être faite vers ceux qui n'ont pas répondu puis un travail exploratoire va être fait pour une proposition concrète lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

Mixités :

Les prévisions ont été réalisées mais il y a eu peu d'actions.

Pour 2019, il faudra améliorer la communication vers le public concerné.

Accessibilité :

Les prévisions n'ont pas été réalisées à cause d'une météo très pénalisante au printemps cependant les demandes existent.

Sécurité – Gestion du risque :

Alain informe que les prévisions ont été réalisées puisqu'il y a eu des conférences sur la gestion du risque dans les départements de la Ligue.

Il rappelle que cet item est accolé à la commission formation. Il souhaite cependant que soit créé une commission dédiée car cette problématique, transverse à toutes les disciplines et méritant un éclairage plus important.

Eric rappelle que cette question avait été évoquée lors de la création de la Ligue et que cette mission avait été intégrée à celle de la commission « formation ». Cependant, compte tenu de l'actualité et de la position fédérale sur ce sujet la question est à revoir et il est très favorable à la création de cette nouvelle commission.

Alain souhaite que la problématique liée à la sécurité soit évoquée lors de chaque réunion du Comité directeur.

Ci-après une explication détaillée de cette commission apportée par Alain après la réunion :

S'il paraît plus simple de décliner ça en commission, ce doit être « Commission sécurité et Technique ».

C'est tellement transverse que c'est plus le rôle, la mission d'un des membres du CD sous l'appellation **Animateur**

Sécurité Ligue.

Son Rôle :

- Relais des questions liées à la gestion des risques afin que chaque sujet de la vie de la ligue soit abordé systématiquement sous l'angle de la sécurité.

- Impulser la réflexion collective et des actions pour que la gestion des risques soit partie intégrante de l'activité de la ligue. Par exemple : soirée débats, amélioration de la signalétique sur les sites, ou encore organisation de stages ou recyclages au plus près des besoins,

- être le médiateur des informations et actions tant montantes (faire savoir ce qu'entreprend la ligue) que descendantes (faire connaître ce qui a cours ailleurs et ce qui est préconisé par la fédération).

La création de la Commission « Sécurité et technique » a été approuvée par l'ensemble des participants à la réunion.

Le responsable ETR est Alain Dedieu. Jean-Luc a manifesté son intérêt pour cette commission.

POINT FINANCIER

La situation n'est pas simple à faire car il manque un certain nombre de réponses aux demandes de subvention. Cependant il apparaît une grosse différence entre ce qui avait été prévu et ce qui a été réalisé.

Lors de l'Assemblée générale un budget de 135000€ de recettes avait été prévu et nous sommes pour l'instant sur un budget global de 67000€. On ne connaît pas encore l'enveloppe accordée par la région. Nous n'avons rien eu au titre de la formation (11000€ demandés) via le CNDS.

Les dépenses sont inférieures aux prévisions mais les recettes également une vigilance accrue est de rigueur.

Les dossiers de demande de la Ligue sont tous classés « recevable » mais les arbitrages sont en cours.

Le nombre de licenciés en 2018 semble avoir subi une baisse sensible 5100 pour 5386 en 2017.

Afin d'augmenter nos chances pour l'obtention de subvention, il convient, dans les commissions, de charger les chapitres pouvant engendrer des subventions.

Un point sera fait fin Octobre.

PREPARATION DU BUDGET 2019

Au cours d'un entretien avec la Direction des sports du Conseil régional, il a été précisé que dorénavant les dossiers de demande pour l'année N seront à remettre au cours du 4^{ème} trimestre de l'année N-1. Auparavant, ces dossiers étaient remis en mai-juin de l'année N pour une réponse au cours du 2^{ème} semestre. Cette décision va dans le sens d'une meilleure gestion financière pour les demandeurs.

En conséquence il convient d'établir courant octobre un budget global 2019 incluant la Région et le CNDS.

Chaque commission devra donc établir un prévisionnel actions/budget à remettre au trésorier (exemple de formulaire en annexe), les dossiers devront être clos fin octobre.

Les priorités de la Ligue restent les mêmes : scolaires et jeunes, événementiel.

Les dossiers seront à répartir entre le développement, la formation le Haut Niveau et l'équipement.

Une demande de rencontre avec le Conseil régional est à prévoir afin de comprendre pourquoi le dossier « développement » a été rejeté.

Afin d'améliorer la remontée d'information des clubs et CDVL vers la Ligue une sensibilisation des présidents sur leur rôle important va être faite. Un message va être rédigé dans ce sens par Eric.

Parallèlement un appel à projets à destination des clubs et DVL va être fait. Une réponse rapide et simple sera demandée. Il s'agit d'établir un prévisionnel et pas de répondre à une demande de subvention.

PRESENTATION DU PLAN DE COMMUNICATION

Constats :

La mise en place technique du site internet a été faite rapidement mais il ne vit pas faute de remontées d'informations. Il faudrait que chacun se mobilise.

Il convient de différencier la communication informatique (Facebook - site) et ce qui pourrait être fait d'autre part. La page Facebook a été créée par Jean-Michel et est plutôt orientée « Kite ». Là aussi, Il faudrait que chacun se mobilise.

Projets :

Mobilisation de tous les membres du Comité Directeur qui doivent fournir des sujets à la commission communication ;

S'assurer que les licenciés de la Ligue connaissent l'existence du site et de la page Facebook (ajout d'un lien en bas des signatures) ;

Redistribution des rôles au sein de la commission (existence d'un candidat qui aimerait prendre en charge la communication – contenus - de la Ligue) ;

Prévoir un support sur le rôle de la Ligue qui pourrait être présenté lors des Assemblées Générales des clubs et CDVL (action Jean-Luc car ce document existait en ex LMPVL) ;

Partenariat-mécénat à prévoir mais il faut au préalable développer la visibilité.

MATERIEL DE LA LIGUE

Décisions du comité directeur

- Toyota Pro-Ace relancer la FFVL pour 1/3 financé (pôle) ;
- Lomac 600 : convention d'utilisation à valider par le bureau du KWM ;
- Lomac 580, Accord du Comité Directeur pour la vente au KWM qui s'est proposé de l'acquérir avec un paiement en 3 fois (2018-2019-2020) mais l'achat doit encore être validé par le bureau du club.
- Citroën Berlingo, accord du Comité Directeur pour la mise en vente, voir le prix en s'inspirant de la côte argus et du marché de l'occasion.
- Accord du Comité Directeur pour la mise en vente des 2 Ford transit, uniquement aux CDVL en premier lieu. A charge des CDVL acquéreurs d'en assurer la gestion dans leur département pour un usage général, de préférence en navette de site. Le CDVL65 est intéressé pour le site de Val Louron. Il faut voir si le CDVL30 serait acquéreur sinon faire une relance vers les autres CDVL.
- Quad, celui immatriculé sera mis en vente, le petit quad reste avec le treuil conservé par la Ligue, accord du Comité Directeur.

Cas du matériel de vol

- Après révision en cours, 11 parapentes seront vendus aux clubs ou aux CDVL. Le prix de vente sera fixé en fonction du montant des réparations et de l'état général du matériel. Une demande a été formulée par la section scolaire du lycée / collège d'Argelès Gazost pour acquérir 6 packs complets XS & S. Accord du Comité Directeur.
- Le matériel restant pour l'instant à la ligue ne pourra être emprunté qu'après établissement d'une convention de prêt type éditée par la Ligue. Eric s'occupe de l'établissement de la convention.

En attente

- Matériel de camping et divers : aucune décision a été prise lors de la réunion ;
- Treuils ; le treuil ellipse est à jeter, les 2 autres sont sur remorque. Alain Marty va être consulté sur la faisabilité et le coût de leur remise en état. 1 treuil sera conservé par la Ligue pour les clubs demandeurs et l'autre vendu. Accord du Comité Directeur est d'accord sur le principe ci-dessus.

VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Eric présente les modifications effectuées suite à la demande du Comité Directeur réuni le 26 mai. Dominique relève 2 oublis à l'article 12 et il faut corriger PPF pour lire Plan de Performance Fédérale.

Jean-Luc est chargé de faire ces corrections et de rajouter la commission Sécurité et Technique.

Le RI (avec les corrections) est approuvé à l'unanimité des présents.

Jean-Luc est chargé de faire circuler la feuille d'émargement auprès des personnes signataires du document.

NOUVEAUX MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

La liste des personnes ayant fait acte de candidature pour faire partie du Comité Directeur avait été diffusée avant la réunion.

Les personnes ci-après sont cooptées à l'unanimité des personnes présentes :

- Evelyne Viloteau qui souhaite prendre une part active à l'aspect communication de la Ligue OVL.
- Erwan Valais
- François Calmes
- Muriel Hercher au titre de représentante du collège professionnel.
- Richard Walbec est nommé RRF Delta mis Louis Mesnier reste le référent delta pour la Ligue OVL.

Les autres candidatures n'ont pas été retenues.

POLITIQUE DE LA LIGUE CONCERNANT LES SITES DE PRATIQUE

Il y a un besoin de petites sommes pour l'entretien des sites.

La commission ne souhaite pas faire du saupoudrage ni allouer une somme identique à tous mais plutôt prendre en compte les besoins réels prouvés à l'appui.

Il y a des gros projets qui demandent un apport financier conséquent d'où la nécessité pour la commission de garder une part conséquente du budget pour l'accompagnement de ces projets.

La commission sites fera une proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Balises :

Pierre a commencé le recensement de toutes les balises (tous types) de la région Occitanie. Bien qu'il manque encore un certain nombre de réponses, il apparaît que la plupart ne sont pas assurées. Les réparations sont donc payées par les clubs et CDVL qui demandent parfois une aide financière de la Ligue voire de la Fédération.

Le CDVL30 assure 2 balises auprès de la MAIF pour 100€ par an.

La Ligue possédant un contrat d'assurance auprès de la MAIF, va négocier un contrat de groupe et présentera les résultats.

Le budget assurance serait pris sur le budget de la commission sites (avec participation des clubs et CDVL éventuellement).

Il convient par ailleurs que tous répondent au questionnaire (action en commun avec le secrétariat).

Précision d'atterrissage :

Polair et la vallée du Luron postulent pour l'organisation du championnat de France 2019 de précision d'atterrissage. La Ligue OVL prêtera son concours pour l'organisation. La présidente du club Polair doit envoyer la lettre de candidature ; celle-ci a de bonnes chances d'être retenue.

Date proposée : Ascension 2019 (vacances scolaires) il y aura un salon et des animations pendant cette période.

RASMO :

Le rassemblement des moniteurs se fera les 16-17 novembre à Millau. La Ligue est sollicitée pour payer l'apéritif du vendredi soir.

Assemblée Générale :

Information envoyée par email à l'ensemble des membres du comité directeur le 30 octobre.

Pour L'AG du 16 mars, nous avons réservé une salle à Narbonne dont la capacité s'avère trop petite donc c'est annulé.

Dans le contrat de location de la LOVL/FFGym nous pouvons utiliser les locaux de réunion.

Nous avons donc mis une option de réservation pour le rez de chaussée qui comprend : la salle de conférence, la bibliothèque, la cuisine et l'espace de convivialité.

L'accès est facile via l'autoroute, nous pouvons aisément acheter du « traiteur » pour le repas de midi et consommer sur place. Il n'y a pas de contraintes horaires.

Il y a également des hébergements tout autour.

Il nous faut une salle d'une capacité minimum de 80 places.

Il nous faut une proposition ferme avant le 8 octobre date à laquelle la réservation de la Maison des Sports sera confirmée.

Les propositions sont à faire à Eric ou Jean-Luc.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon

